Image not found or type unknown

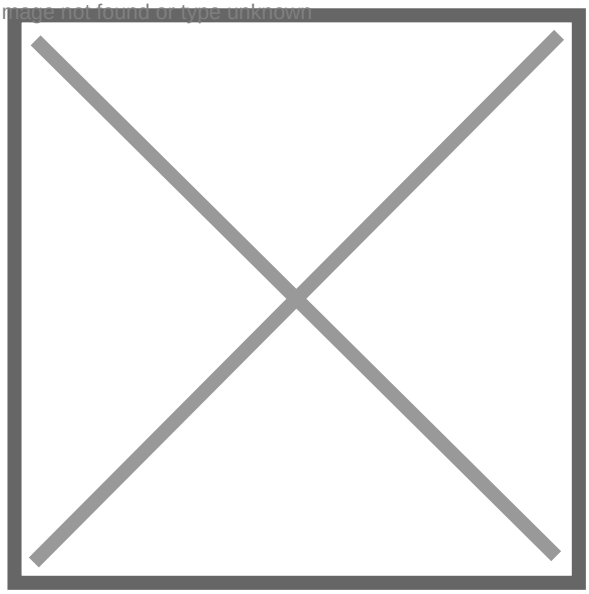

Rendement de jugement consultation sur internet ?

Par **valye**, le **22/03/2014** à **09:23**

Bonjour,

Je suis passée devant le juge le 18 février contre mon proprietaire qui avait fait appel d une décision concernant un effacement de dette.

Le juge nous à informé que sa décision serait rendue le 19/03.

Pour le moment je suis en déplacement pendant encore un moment et je ne peux donc pas avoir mon courrier donc est ce possible de consulter un résultat d audience sur internet existe t il un site ou l on peut consulter ceci car je suis impatiente de connaitre cette décision et mes horaires de travail ne me permette meme pas de pouvoir appeler le tribunal et je ne suis d ailleurs meme pas sur qu ils donnent ce genre d information au téléphone.

Merci par avance et bonne journée.

Par **ravenhs**, le **22/03/2014** à **21:03**

Bonsoir,

Seuls les avocats peuvent consulter certains jugements par internet via un réseau privé

appelé le RPVA.

Pour le justiciable, deux solutions: attendre de recevoir la décision papier par la poste ou appeler le greffe pour demander le dispositif de la décision.

Bien cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés